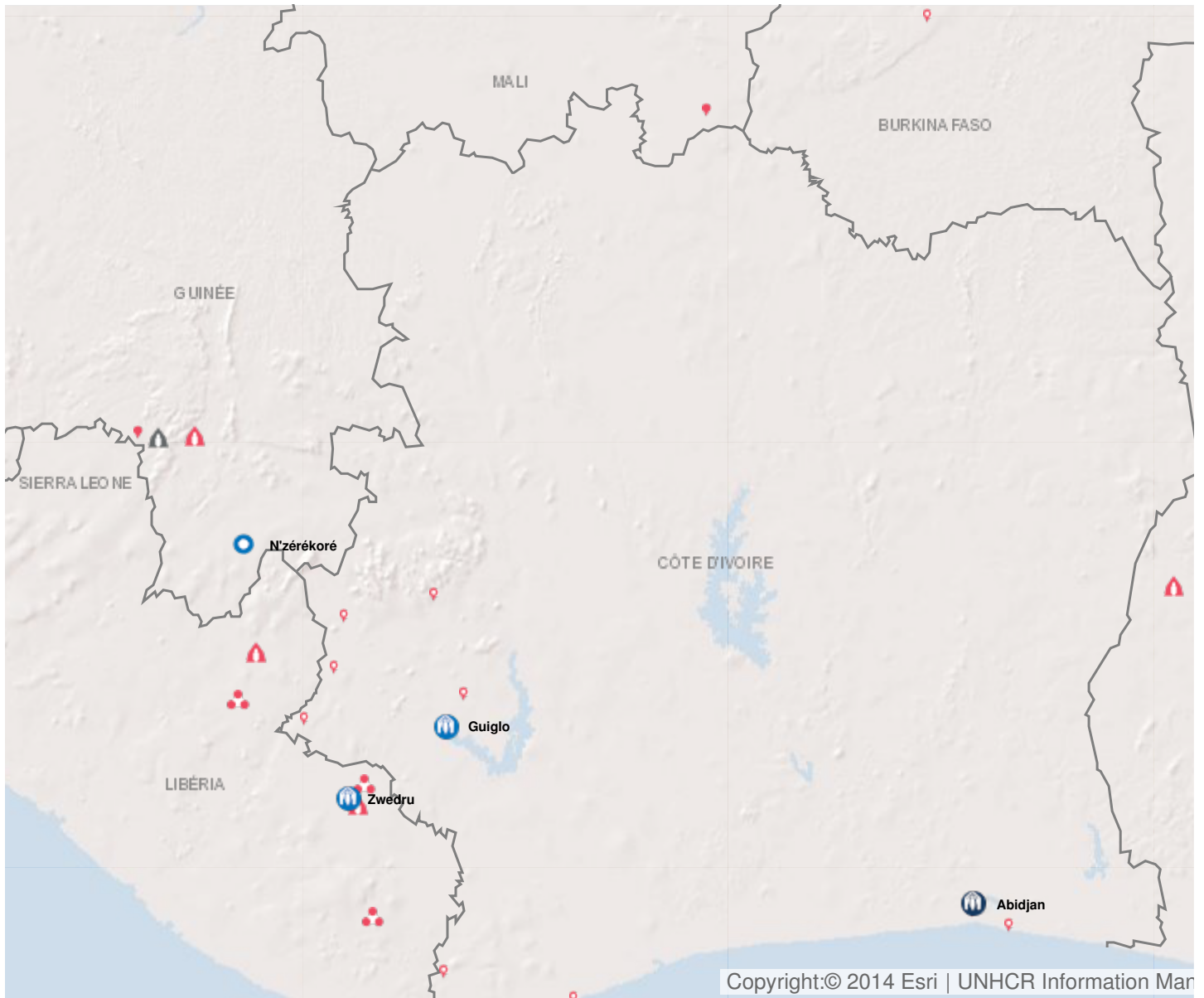


Opération: Côte d'Ivoire



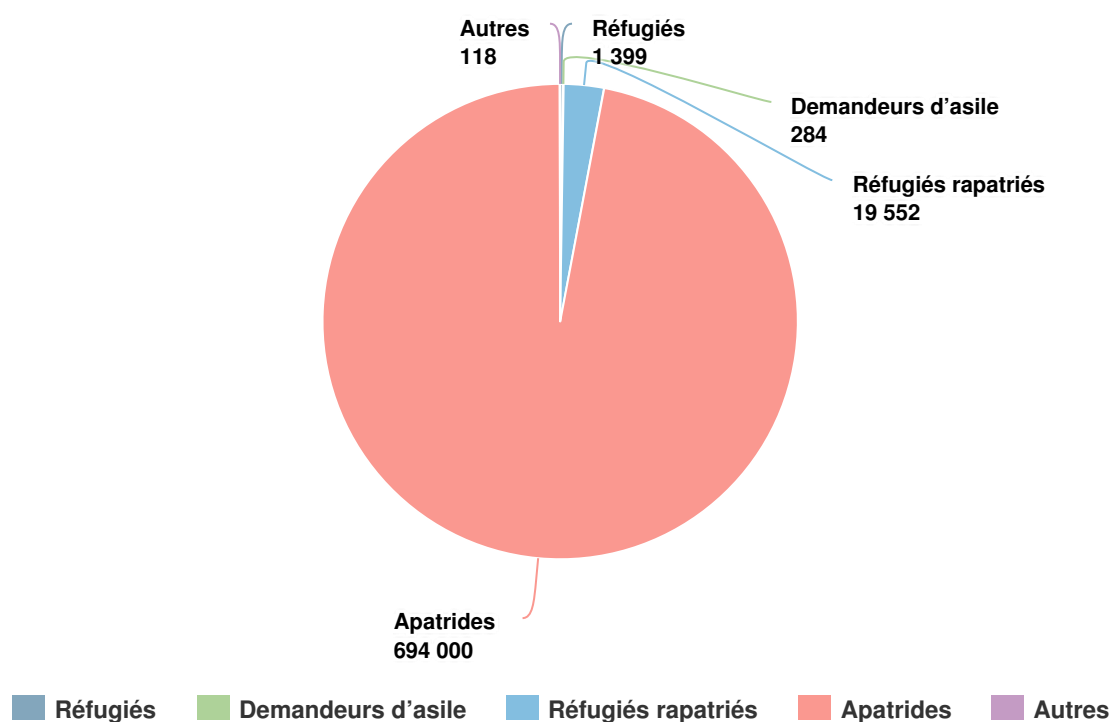
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 30% EN 2016

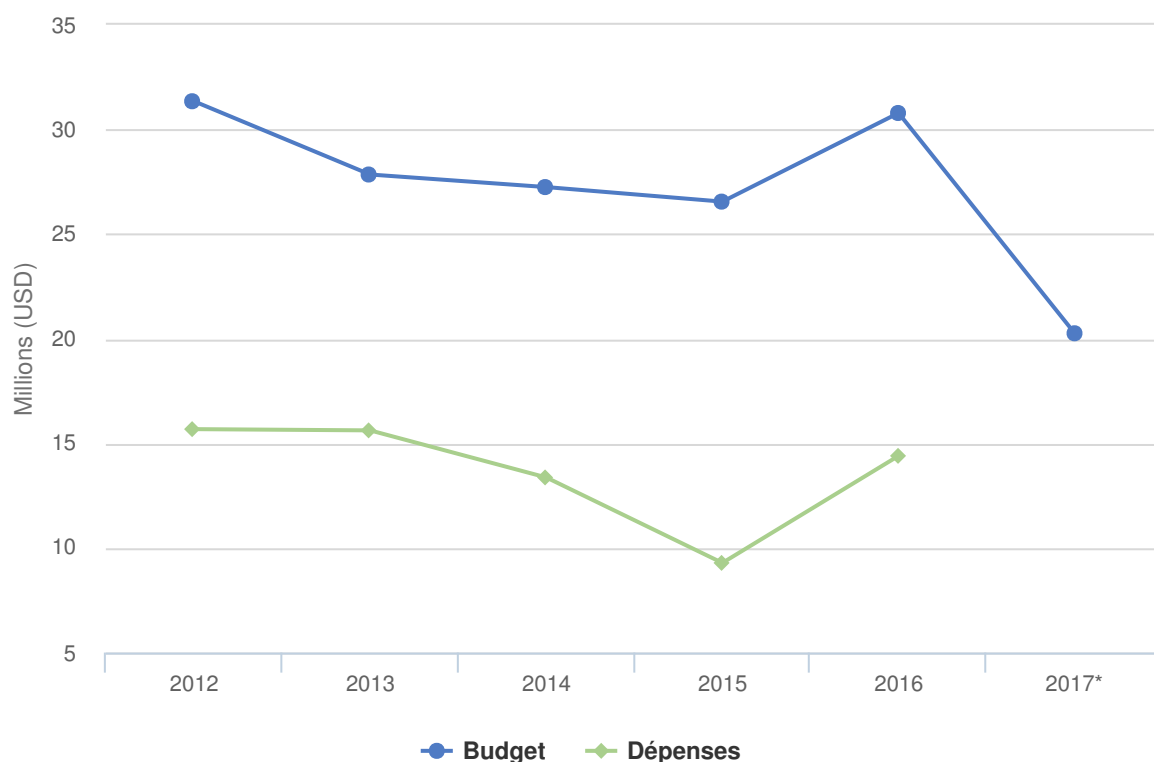
2016 715,353

2015 1,023,579

2014 739,014



Budgets et Dépenses - Côte d'Ivoire



Contexte opérationnel en 2016

La détermination du statut de réfugié et la prise en charge des réfugiés en Côte d'Ivoire sont assurées sur la base d'un décret ministériel qui a délégué ces compétences au Ministère des affaires étrangères et créé un département spécifique à cet effet, le Service d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides (SAARA).

Fin 2016, le projet de loi sur l'asile était prêt à être présenté au Parlement afin d'y être discuté et adopté, l'adoption étant prévue en 2017.

Si les rapatriements volontaires se sont poursuivis, principalement depuis le Libéria, un grand nombre de réfugiés ivoiriens, notamment ceux qui vivent au Ghana, en Guinée et au Togo, ont continué à ne pas souhaiter rentrer chez eux.

L'adoption du plan d'action national pour l'éradication de l'apatridie n'a pas pu avoir lieu en 2016, ainsi que le prévoit la Déclaration d'Abidjan adoptée pendant la Conférence régionale sur l'apatridie en février 2015. Cette adoption est maintenant escomptée pour 2017. En 2016, la Côte d'Ivoire a également nommé un agent de coordination chargé des questions relatives à l'apatridie et au plan d'action national.

Tendances démographiques en 2016

- Une opération de vérification réalisée en novembre 2016 a permis de confirmer que la population réfugiée comprenait près de 1 400 personnes, principalement originaires de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo et du Libéria.
- Après la reprise des rapatriements en décembre 2015, près de 1 200 réfugiés ivoiriens sont rentrés de pays d'asile avec l'aide du HCR en décembre 2015 et 19 200 autres en 2016.

- Selon les estimations gouvernementales, en 2015, 700 000 personnes étaient apatrides ou risquaient de le devenir. Des certificats de nationalité ont été accordés à environ 5 300 personnes en 2015 et à près de 7 000 personnes en 2016. Comme la moitié de ces certificats (6 100 cas) ont été délivrés à des personnes considérées apatrides, fin 2016, la population apatride totale avait été ramenée à 693 900 personnes.

Réalisations

Chiffres clés :

- 19 200 personnes ont été rapatriées
- 1 400 réfugiés ont fait l'objet d'une vérification de leur situation avec une opération menée en novembre 2016
- 500 abris ont été construits pour des rapatriés vulnérables
- 67 cas ont été présentés en vue d'une réinstallation
- 12 écoles et quatre centres de santé ont été remis en état dans les zones de retour

Principales réalisations :

- Une opération de vérification s'est déroulée en novembre 2016 et a examiné la situation de 1 376 réfugiés (492 familles).
- En 2016, 19 200 personnes ont été rapatriées, la majorité depuis le Libéria (18 400). Les principales entraves rencontrées ont été les pluies abondantes et prolongées pendant la saison humide et l'absence d'un bon réseau routier à l'intérieur du Libéria.
- 500 abris ont été construits pour les rapatriés vulnérables, alors que 12 écoles et quatre centres de santé ont été remis en état dans les zones de retour.
- S'agissant de l'apatridie, près de 7 000 certificats de nationalité ont été délivrés en 2016, portant le total à 12 300 depuis le lancement de la loi spéciale en 2014. Près de la moitié de ces certificats ont été remis à des personnes réputées apatrides. Le nombre d'apatrides a été ramené de 700 000 en 2014 à 693 900 fin 2016.
- Au total, 67 dossiers de réinstallation ont été présentés en 2016.

Besoins non satisfaits

- Du fait des limitations budgétaires, le HCR en Côte d'Ivoire a décidé de donner la priorité à l'assistance basée sur les critères de vulnérabilité et des procédures opérationnelles ont été préparées pour guider le processus de sélection.
- Pour les réfugiés, une aide à la subsistance n'a été prodiguée qu'aux personnes qui présentaient des besoins spécifiques. Faute d'une assistance suffisante, de nombreux réfugiés ont eu de grandes difficultés à payer leur loyer, en raison du manque de fonds.
- Les restrictions budgétaires ont touché les besoins des réfugiés qui souhaitent suivre un enseignement supérieur. Vingt étudiants ont demandé des bourses pour poursuivre leurs études, mais aucun n'a reçu de bourse DAFI en 2016.
- L'assistance sanitaire a été limitée aux cas extrêmement vulnérables, en particulier aux urgences médicales et chirurgicales, ainsi qu'aux patients hospitalisés ou souffrant d'une maladie chronique.
- Le montant des allocations en espèces distribuées aux rapatriés (150 dollars par adulte et 100 dollars par enfant) était insuffisant et n'a pas permis de répondre aux besoins des rapatriés.

Dépenses 2016 - Côte d'Ivoire | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Total
Budget final	10,385,244	3,990,442	16,409,334	30,785,020
	2,011,932	1,395,159	2,452,561	5,859,651
Total des fonds disponibles	2,011,932	1,395,159	2,452,561	5,859,651

Dépenses par objectif

Environnement de protection favorable				
Cadre juridique et politique	31,102	63,158	0	94,260
Institutions et pratiques administratives	0	26,930	0	26,930
Aide juridique et recours judiciaires	0	52,094	0	52,094
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	67,101	185,169	0	252,270
Sous-total	98,203	327,351	0	425,554
Processus de protection et documents adéquats				
Identification des cas d'apatridie	0	183,296	0	183,296
Enregistrement et établissements des profils	61,087	0	0	61,087
Procédures de détermination du statut de réfugié	69,008	0	0	69,008
Documents d'état civil	880,143	337,197	0	1,217,340
Regroupement familial	277,925	0	0	277,925
Sous-total	1,288,163	520,493	0	1,808,656
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
Prévention et interventions liées aux VSS	74,816	0	71,012	145,828
Risques de détention arbitraires	24,438	0	0	24,438
Protection des enfants	6,534	0	0	6,534
Sous-total	105,787	0	71,012	176,800
Besoins de base et services essentiels				
Santé	0	0	211,965	211,965

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Total
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	340,521	0	0	340,521
Eau	0	0	153,720	153,720
Abris et infrastructures	0	0	499,751	499,751
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	228,230	0	0	228,230
Éducation	0	0	324,340	324,340
Sous-total	568,751	0	1,189,775	1,758,526
Autonomisation et autogestion communautaires				
Coexistence avec les communautés locales	31,231	0	86,874	118,105
Autosuffisance et moyens d'existence	219,927	0	681,211	901,139
Sous-total	251,159	0	768,085	1,019,244
Solutions durables				
Retour volontaire	5,856,042	0	0	5,856,042
Réintégration	0	0	276,784	276,784
Intégration	7,159	0	0	7,159
Réinstallation	13,017	0	0	13,017
Réduction de l'apatridie	0	635,331	0	635,331
Sous-total	5,876,219	635,331	276,784	6,788,334
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	277,925	25,807	28,410	332,142
Relations avec les donateurs	145,106	12,632	9,470	167,208
Sous-total	423,031	38,438	37,881	499,350
Appui à la logistique et aux opérations				
Approvisionnement et logistique	578,073	70,722	45,920	694,714
Gestion des opérations, coordination et appui	883,016	105,864	239,923	1,228,803
Sous-total	1,461,089	176,585	285,843	1,923,518
Dépenses totales en 2016	10,072,402	1,698,199	2,629,380	14,399,982